DLP24-8-92013678

AVERTISSEMENTS agricoles



GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 17 DU 21 AOUT 1992

BETTERAVE	**: Oïdium.**
BLE D'HIVER	**: Traitement de semences.**
FICHE	**: "MIEUX UTILISER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES"**

BETTERAVE SUCRIERE

▸ ***SITUATION*** :

L'oïdium est très présent partout en situations non traitées. La rouille et la ramulariose sont rares.

▸ ***PRECONISATION*** :

* Sur les parcelles n'ayant reçu aucun fongicide une intervention doit être envisagée très rapidement.

* Dans le cas des parcelles traitées mi-juillet avec du soufre, une intervention est à prévoir très prochainement ; l'oïdium commence à recoloniser la culture.

* Pour les parcelles traitées mi-juillet avec un produit polyvalent (IMPACT R ou RM, PUNCH CS, ALTO BS, GEYSER, PENNSUC,...) ou début août avec du soufre ou l'un des produits cités précédemment : aucune intervention n'est à prévoir dans l'immédiat ; les parcelles sont très saines.

NB : Toute intervention est inutile 45 jours avant la récolte.

P 313

ministère de l'agriculture et de la forêt



D.R.A.F. - S.R.P.V.
Cité Administrative - 59048 LILLE CEDEX - Tél. 20.52.00.25

STATION REGIONALE : (dont Avertissements Agricoles)
Z.A.L. du Grand Mont - Rue B. Palissy - B.P. 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27

Abonnement annuel : A l'ordre Régisseur de Recettes D.R.A.F. Nord-Pas-de-Calais

ISSN 0758-7988 - CPPAP N°1865 AD

BLE D'HIVER

► ***BILAN DES MOISSONS*** :

Les dernières moissons étant pratiquement achevées, le bilan régional fournit une nouvelle fois des résultats médiocres. Il y a redressement par rapport à 1991 mais on est loin des sommets atteints en 1989 et 1990.

La variétés tardives ("de type anglais") ont particulièrement souffert de l'échaudage à cause des températures élevées de fin juin, et la moisson a été anticipée d'au moins un mois. On peut estimer qu'avec un mois de végétation supplémentaire le bon potentiel de rendement aurait pu pleinement s'exprimer.

Les fusarioses ont été présentes sur épis dans la grande majorité des parcelles. La gravité de l'attaque a été secondaire et beaucoup plus faible qu'en 1991, année pour laquelle la fusariose à elle seule expliquait les fortes chutes de rendement enregistrées.

Des exceptions importantes sont à relever dans les secteurs Sud Pas de Calais et Sud Cambresis qui comme la Somme ont subi des précipitations orageuses très importantes en Juin. Dans ces secteurs la fusariose a souvent été généralisée et en association avec la verse a contribué au niveau de rendement très médiocre.

► ***CONSEQUENCES POUR LES SEMENCES*** :

* En situation avec échaudage (cas général) les poids spécifiques sont médiocres et le principal objectif dans la préparation des semences est d'assurer un **triage de qualité** (si possible sur tables densimétriques).

* En situation avec beaucoup de Fusariose :

→ La meilleure solution sera de renouveler la semence à partir de lots non contaminés (semences certifiées).

→ Ou de raisonner le traitement de semences.

* Si *Fusarium nivale* est le plus présent sur les semences comme en 1991, et comme semblent le montrer nos premiers résultats d'analyses 1992, **le fongicide habituel** à la base de **betaxate** assurera un contrôle très satisfaisant.

* Si *Fusarium roseum* est dominant, il est éventuellement possible de renforcer le traitement de semence avec du thiabendazole, car roseum n'est pas controlé par le betaxate

L'intérêt de cette technique n'a pas été clairement démontré en 1991, et il y a de plus de petits risques de phytotoxicité supplémentaire.

Remarque :Les Fusarium présents sur les semences représentent un risque au moment de la levée et pendant le début de végétation : fontes de semis, et faibles vigueurs.

En aucun cas on ne peut considérer la fusariose présente sur les semences comme responsable des contaminations ayant lieu à la floraison. L'inoculum de Fusarium est essentiellement représenté par les débris végétaux présents dans le sol et à la surface du sol. De plus les spores sont légères et peuvent être véhiculées bien au delà de la parcelle d'origine.

6 ELIMINATION DES FONDS DE CUVE PAR EPANDAGE SUR LE CHAMP

- Diluez 5 fois le fond de cuve et traitez plus vite pour éviter tout risque de surdosage.
- Il est également possible de diminuer la pression de pulvérisation.
- Utilisez un réservoir de rinçage.

7 RINÇAGE DU PULVERISATEUR

- Epandez les eaux de rinçage sur le champ le plus proche de même culture.
- Ne les videz pas dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.



Rincez au champ

8 ELIMINATION DES EMBALLAGES RINCES

- Embellissez votre environnement, ne les abandonnez pas en bordure de champs ou derrière les bâtiments.
- Eliminez-les selon les conseils d'usage.
- Reportez-vous aux indications de l'étiquette.
- Eliminez les emballages papier et les emballages plastique en respectant la réglementation.
- Dans l'attente d'un système de collecte, percez les emballages métalliques pour les rendre inutilisables.

9 ELIMINATION DES VIEUX PRODUITS EN STOCKS

- Utilisez vos produits d'une année sur l'autre.
- Ne les jetez pas dans les poubelles ou les décharges.
- Profitez des collectes organisées.

10 DESHERBAGE DES ZONES A FORT RISQUE DE RUISSELLEMENT

Pentes des fossés.

Talus et abords de clôtures électriques proches des fossés.

Cours goudronnées et terrains en terre battue.

Trottoirs et pentes de garages.

Allées et chemins.

- L'entretien de ces zones doit être dissocié du désherbage de vos cultures.
- Des produits spécifiques ont été étudiés pour cet usage; utilisez-les après conseil de votre distributeur.

Imp. Penhéleux 99 62 84 49

MIEUX UTILISER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Groupe de Travail Régional *
Désherbage du Maïs

- Pour la protection de l'environnement et de notre cadre de vie, un certain nombre de normes ont été établies :
  Notamment la norme CEE pour l'eau potable. Cette norme indique que l'eau du réseau de distribution ne doit pas contenir plus de 0,1 ug/ L d'une matière active seule. Cela équivaut à 1 g de matière active dans 10 000 M^3 d'eau, ou, encore, à l'entraînement de 2 centimètres cubes d'un produit à 50 % dans un lac de 1 ha de 1 m de profondeur.
- L'utilité des produits autorisés pour la protection des cultures n'est pas remise en cause.
- Le risque d'entraînement est faible, lorsqu'ils sont appliqués dans le champ suivant les bonnes pratiques agricoles.
- Par contre, un certain nombre de précautions sont à prendre pour éviter tout accident.



*Groupe de Travail Régional pour la Bretagne, constitué de Représentants des Chambres d'Agriculture, des Coopératives et Négoces Agricoles, des CUMA et Entrepreneurs de Travaux Agricoles, de la M.S.A., de l'Industrie Phytosanitaire, des Instituts Techniques, de la Recherche Agronomique, du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt; et animé par la D.R.A.F. (Service Régional de la Protection des Végétaux).

Renseignements S.R.P.V.
280, rue de Fougères - B.P. 79128
35079 RENNES CEDEX
Tél. 99.36.01.74

Publié par la Fédération Régionale des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures avec le concours financier de Bretagne Eau Pure. Avril 1992.

1 IMPLANTATION DE LA CULTURE

- Agissez dès la préparation des sols.
- Maintenez une bande enherbée pour créer un obstacle naturel à l'entraînement des produits : aux abords des points d'eau, en bordure de fossé, en bas de pente.
- Dans les champs très en pente, essayez de cultiver suivant les courbes de niveau.



Maintenez une bande enherbée

2 VERIFICATION DU PULVERISATEUR ET CALCUL DES DOSES

- Utilisez un pulvérisateur en bon état (buses et débit contrôlés), pour respecter les volumes de bouillie et les doses de produits par ha.
- Calculez au plus juste la quantité de bouillie pour limiter les fonds de cuve.
- Lisez attentivement les étiquettes.
- Prévoyez une réserve d'eau sur l'appareil ou au champ pour la dilution du fond de cuve et le rinçage.
- Des équipements du pulvérisateur facilitent la protection de l'applicateur et de l'environnement : incorporateur de produits, système de rinçage des emballages, bidon lave-main, réservoir de rinçage.



Réservoir de rinçage

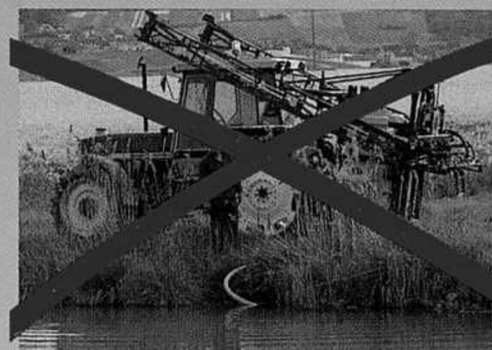


Incorporateur de produits

3 REMPLISSAGE DES PULVERISATEURS

- Remplissez les cuves de pulvérisateurs suffisamment loin des points d'eau, car toute erreur est alors dramatique.
- Surveillez le remplissage pour éviter tout débordement. Ce stade constitue la source majeure d'accidents. Contre la mousse, utilisez un antimousse ou du fuel domestique.
- Protégez vos sources d'approvisionnement en eau : réseau de distribution, plans d'eau, rivières...

A l'aide :
- Si possible d'un dispositif de surversement pour le remplissage des cuves. C'est la solution la plus sûre.
- Sinon, d'une cuve de stockage intermédiaire.
- Ou, éventuellement, d'un clapet anti retour sur le robinet lorsque le tuyau de remplissage plonge dans la cuve.



Ne remplissez pas vos cuves à un cours d'eau



Remplissage avec une cuve intermédiaire



Remplissage par surversement

4 RINÇAGE DES EMBALLAGES AU MOMENT DU REMPLISSAGE

- Bien les vider.
- Rincez 3 fois à l'eau et videz l'eau de rinçage dans le pulvérisateur.
- Il existe des solutions plus faciles : l'utilisation de produits conditionnés dans des emballages hydrosolubles.

5 PULVERISATION : VISEZ JUSTE, TRAITEZ LA CULTURE !

- Ne pulvérisez pas trop près des points d'eau (sources, ruisseaux, plans d'eau, fossés...) et évitez tout débordement de rampe sur de l'eau ou des fossés (même à sec).
- Evitez de traiter par grand vent.



Traitez la culture, pas le fossé

